

# PROFITEZ DE LA RÉFORME OPTIMISEZ, VOTRE STRATÉGIE PATRIMONIALE

**Date de départ, montant de la pension, projets... Vous aviez tout planifié. Mais, entre la réforme des retraites, l'inflation, la baisse des prix immobiliers et de la rentabilité des placements financiers, il est temps de revoir votre copie. Tableaux récapitulatifs, exemples chiffrés, analyses d'experts, *Conseils des notaires* vous accompagne pour ajuster vos choix à vos aspirations.**

**P**remière étape pour organiser votre patrimoine en vue de votre retraite: faites le point sur l'ensemble de vos actifs mais aussi de votre passif, comme nous l'explique Christophe Raymond, notaire (voir page 24). Quelle est la part de l'immobilier dans votre patrimoine? Quel est le montant de vos liquidités, immédiatement disponibles? Quelle est la fiscalité applicable: impôt sur la plus-value, flat tax... Mais pour obtenir une vision véritablement cohérente de l'avenir, penchez-vous également sur votre situation familiale: régime matrimonial, protection du conjoint en cas de décès et anticipation de la transmission pour alléger la note fiscale future de vos héritiers. Le notaire

La protection du couple en cas de décès, les besoins des enfants et petits-enfants doivent être pris en compte dans l'analyse patrimoniale globale pour bien préparer sa retraite.



## LES 10 MOTS-CLÉS

### Âge légal

Âge minimum à partir duquel vous pouvez partir à la retraite. Il est fixé à 64 ans pour les personnes nées en 1968 et après.

### Annuité

Calcul de la retraite dépendant des trimestres, en fonction des revenus soumis à cotisations. Une annuité = 4 trimestres. Ce mode de calcul est différent de celui des régimes par points, qui calculent la retraite en fonction de points acquis chaque année suite au versement des cotisations.

### Bonifications

Trimestres supplémentaires.

### Liquidation

Calcul et mise en paiement de la retraite.

### Minimum garanti

Montant minimum de la retraite des fonctionnaires.



Ciblez vos investissements pour obtenir des revenus à moyen ou long terme conformes à vos objectifs.

vous accompagnera pour établir ce panorama patrimonial, familial et juridique, et ainsi adapter vos décisions, en tenant compte de la situation économique et de l'état du droit en vigueur.

### Faites vos calculs

En parallèle au décryptage de votre situation financière et familiale, il est impératif de se familiariser avec toutes les nouveautés apportées par la réforme des retraites, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre dernier, et qui repousse l'âge de départ à la retraite à 64 ans pour les personnes nées à partir de 1968. Nombre de trimestres, âge de départ, impact sur les retraites complémentaires, cumul emploi-retraite... Découvrez tout ce qui change et calculez-en l'incidence sur votre propre situation (voir page 26).

## La réforme des retraites change la donne. Vérifiez les incidences sur votre situation.

### MINI-SOMMAIRE

- « Cigale ou fourmi, la stratégie patrimoniale varie une fois à la retraite ». Entretien avec Christophe Raymond, notaire. **PAGE 24**
- Réforme des retraites, toutes les réponses à vos questions. **PAGE 26**
- Quels placements choisir pour sa retraite? **PAGE 32**
- Trois conseils pour optimiser ses revenus après sa retraite. **PAGE 36**
- Retraite à l'étranger, quelles précautions? **PAGE 40**

Vous avez désormais en main un état des lieux des lois en vigueur, de vos ressources et de vos besoins. Vous pouvez, à présent, orienter votre stratégie patrimoniale. L'Union notariale et financière (Unofi) vous propose les différentes alternatives en matière de placement financier, si vous souhaitez vous garantir des revenus jusqu'à votre décès ou, au contraire, si vous recherchez un complément de retraite à transmettre à vos proches (voir page 32).

### Rentabilisez vos biens immobiliers

Justement, pour compléter vos revenus immédiatement une fois à la retraite, de nombreuses solutions existent, allant de la location de la totalité ou d'une partie de votre résidence principale ou secondaire au cumul emploi-retraite (voir page 36).

Autre hypothèse tentante face à l'inflation galopante : plier bagage et s'envoler pour des contrées offrant un pouvoir d'achat attractif. Mais avant de céder aux sirènes du large, des vérifications s'imposent, et ce dans tous les domaines : fiscalité locale, situation en cas de décès, remboursement des soins de santé... (voir page 40).

BARBARA BÉNICHOU

**Minimum vieillesse ou Aspa** (Allocation de solidarité aux personnes âgées)  
Prestation mensuelle accordée aux retraités à faibles ressources.

**Point**  
Unité de compte utilisée par la plupart des régimes de retraite complémentaire pour déterminer les droits à la retraite des assurés.

**Points de solidarité**  
Points acquis notamment pour des périodes d'interruption d'activité et ne correspondant pas à des points acquis grâce aux cotisations assises sur les revenus du travail. Ces points sont financés par la solidarité nationale (par l'impôt).

**Taux de liquidation**  
Pourcentage qui s'applique au salaire ou revenu annuel moyen (régimes de retraite de base) ou au traitement indiciaire du fonctionnaire pour calculer le montant de retraite.

**Trimestres assimilés**  
Périodes d'interruption de travail comptant pour la retraite : maladie, maternité, chômage, service militaire, etc.  
Source : [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)